



ANNEE 2022-2023

LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES CP

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous la liste des fournitures scolaires et quelques informations de rentrée.
Vous souhaitant un bel été et de bonnes vacances.

Bien à vous,

Catherine LAURENT

La rentrée a lieu le jeudi 1^{er} septembre 2022 à 8h30 (pas de garderie le matin)

au 23 rue Claude Bouchu

La réunion de classe aura lieu mardi 6 septembre 2022 à 17h30.

Les RV individuels parents/enseignant auront lieu dès le jour de la rentrée. Vous pourrez vous inscrire sur un planning affiché dans la cour le jour de la rentrée.

Les photos de classe, individuelles et de fratries auront lieu lundi 19 septembre 2022.

L'école commande collectivement les fournitures basiques qui vous seront facturées à la rentrée afin de vous faciliter la tâche et pour que chaque élève ait le matériel demandé par l'enseignante.

Voici le complément demandé (tout le matériel doit être marqué au NOM et Prénom de l'enfant) :

- 1 boîte de mouchoirs en papier
- 2 photos d'identité (Nom+Prénom au dos)
- 1 sous-main cartonné type calendrier (environ 50X70) pour l'art plastique
- 2 troussees vides
- 1 paire de chaussons rythmiques (dans un sac en tissu au NOM+Prénom de l'enfant avec cordon pour porte-manteau). **Pas de mules.**
- 1 blouse ou un vieux tee-shirt à manches longues pour l'art plastique
- 1 gourde (qui ferme bien, marquée au Prénom de l'enfant)
- 1 vieille chaussette ou gant de toilette pour effacer l'ardoise
- **1 cartable pouvant contenir 1 grand classeur.** Les cartables à roulettes sont interdits (dangereux dans notre école avec les escaliers et trop encombrants dans les classes)
- 1 cahier 24X32 grands carreaux, 48 p. (pour la pastorale)
- 3 masques/jour (à prévoir en fonction du protocole annoncé à la rentrée)

⇒ **Prévoir à la maison rouleau(x) de plastique transparent, non adhésif pour couvrir livres et fichier.**

⇒ **L'agenda est fourni et facturé par l'école.**

⇒ **Le fichier de mathématiques que votre enfant gardera en fin d'année vous sera facturé lors du 1^{er} trimestre.**

⇒ **Pour les trajets en bus ou en tram, une somme forfaitaire vous sera demandée en fin d'année en fonction du nombre de sorties.**